

Suez distribue votre eau

A compter du **1^{er} janvier 2022**, SUEZ devient le nouveau délégataire pour la distribution d'eau potable dans notre commune.

Ce mois-ci, vous serez invité à régler le solde de la facturation gérée par Véolia (ancien délégataire) pour vos consommations **jusqu'au 31/12/21**.

La 1^{ère} facture d'avril 2022 concernera votre consommation réelle de janvier à mars 2022 et votre abonnement de janvier à septembre 2022.

Vous recevrez 2 factures par an, en avril et en octobre. Si vous êtes mensualisé, vous ne recevrez qu'une facture en octobre.

Des conseillers sont à votre écoute sur www.toutsurmoneau.fr ou sur le **0977 408 408**. Pour les urgences composez le **0977 401 119**.

Téléchargements

[Informations Suez \(.pdf - 1.44 Mo\)](#)

Publié le 28/12/2021